

Emplois métropolitains supérieurs : un atout à renforcer

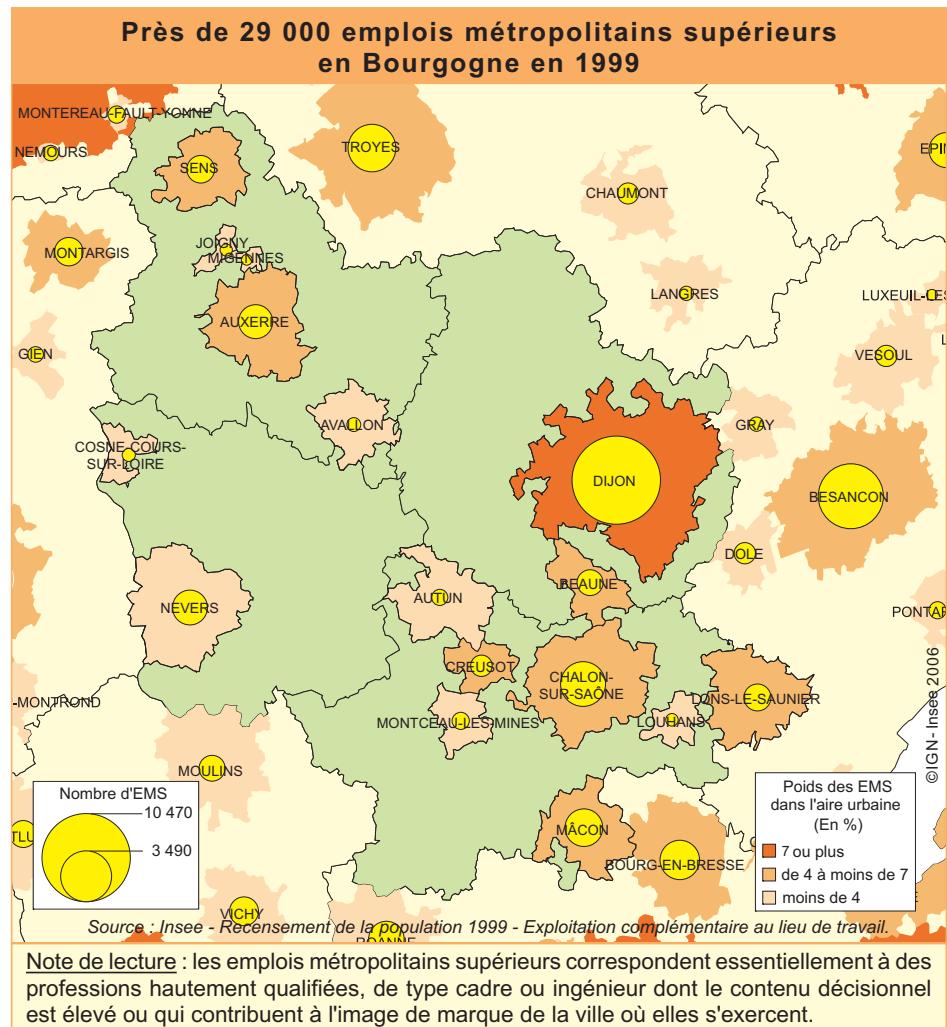
Les métropoles jouent un rôle moteur dans le développement économique. La croissance des emplois décisionnels ou hautement qualifiés qu'elles abritent en témoigne. En Bourgogne, le profil de ces emplois est marqué par l'industrie. L'aire de Dijon en accueille plus du tiers. La mobilité des actifs qui les occupent facilite les échanges avec Besançon et la Franche-Comté.

Les métropoles jouent un rôle moteur dans l'économie nationale. Les emplois à contenu décisionnel ou hautement qualifiés (cadres, ingénieurs, chercheurs...) appelés emplois métropolitains supérieurs (EMS) s'y développent et sont un indicateur du rayonnement et du dynamisme des grandes agglomérations. France entière, 93 % de ces EMS se trouvent dans une aire urbaine, contre 81 % de l'emploi total, et leur nombre a augmenté plus vite entre 1990 et 1999 que l'emploi total.

4,7 % de l'emploi

La Bourgogne compte près de 29 000 EMS en 1999. Plus du tiers de ces emplois - 10 500 - se trouvent dans l'aire urbaine de Dijon, loin devant Chalon-sur-Saône (2 700 emplois), Mâcon (1 900), Nevers et Auxerre (1 600), l'ensemble Montceau-les-Mines-Le-Creusot (1 000), Beaune (900). Le poids de l'aire urbaine de Dijon au sein de la région se compare à celui de Rennes en Bretagne ou de Reims en Champagne-Ardenne.

En Bourgogne, les EMS représentent 4,7 % de l'emploi total, ce qui place la région au 14^e rang des régions françaises entre la Lorraine et la Franche-Comté. France entière, c'est 7,9 % des



emplois qui sont classés dans les fonctions métropolitaines supérieures et 5,6 % si l'on exclut l'Île-de-France. Si la Bourgogne atteignait cette moyenne provinciale, elle compterait 5 800 EMS de plus. Il est vrai que la Bourgogne est dans l'obligation de composer avec deux voisines richement dotées : à elles seules, Île-de-France et Rhône-Alpes comptent 54 % des EMS nationaux.

Comme dans la plupart des régions, plus de la moitié des EMS bourguignons sont concentrés dans trois fonctions : les services aux entreprises, la recherche (publique + privée) et le commerce. Les fonctions transports, gestion dans l'industrie, "commercial dans l'industrie" et recherche privée sont cependant mieux représentées en Bourgogne qu'en moyenne en province. C'est le reflet du caractère industriel de la région. Bien qu'elle compte le plus grand nombre d'EMS, la fonction services aux entreprises est, en revanche, nettement sous-représentée : un EMS sur cinq, contre un sur quatre en moyenne provinciale relève de cette fonction.

La répartition des emplois entre recherche privée et recherche publique constitue une autre originalité de la Bourgogne. Sur l'ensemble des régions hors Île-de-France, la recherche publique compte nettement plus d'EMS que la recherche privée (1,7 fois plus), alors qu'en Bourgogne leurs effectifs sont équilibrés. Il en va de même en Champagne-Ardenne. En Bretagne, en revanche, la recherche publique est 2,5 fois plus importante que la recherche privée. Dans le commerce enfin, la Bourgogne compte un peu plus d'EMS que la moyenne provinciale.

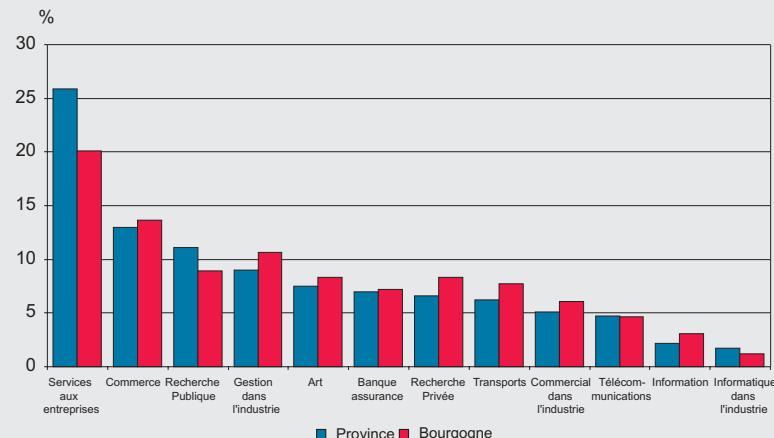
Une croissance modérée

Les EMS sont un élément moteur de l'économie. De 1990 à 1999, en Bourgogne, leur nombre a progressé de 13,5 %, beaucoup plus vite que l'ensemble des emplois (+ 1,8 %), mais moins vite que la moyenne des régions de province (17,8 %). De ce point de vue, la Bourgogne est proche de Champagne-Ardenne.

Les trois fonctions dont le nombre d'emplois a le plus augmenté en Bourgogne sont l'information, les trans-

En Bourgogne : davantage d'EMS liés à l'industrie

Répartition des EMS par fonction



Source : Insee - Recensement de la population 1999 - Exploitation complémentaire au lieu de travail.

Définitions :

Art : artistes et emplois supérieurs artistiques, artisans d'art.

Banque-assurance : cadres des banques et des assurances.

Commerce : cadres des commerces de gros et interindustriels.

Commercial dans l'industrie : ingénieurs et cadres commerciaux, technico-commerciaux dans les établissements industriels.

Gestion : cadres de direction, d'administration et de finance des établissements industriels.

Information : cadres et emplois supérieurs de l'information.

Informatique : ingénieurs et cadres de l'informatique des établissements industriels.

Recherche : ingénieurs et cadres techniques de recherche, études ou développement dans les établissements industriels ; chercheurs de la recherche publique, emplois supérieurs des établissements de recherche et d'enseignement supérieur.

Services aux entreprises : cadres des services aux entreprises.

Télécommunications : ingénieurs et cadres des postes et télécommunications.

Transport : ingénieurs et cadres des transports.

ports et les télécommunications. France entière comme pour les seules régions de province, le classement est autre : télécommunications, recherche et art.

Les emplois supérieurs de l'information ont augmenté en Bourgogne de près de 70 %, mais ils sont peu nombreux : 360 emplois supplémentaires. Les deux autres fonctions ont vu leurs effectifs d'EMS augmenter de plus de 50 % : + 820 emplois dans les transports, dont la hausse est près du double de celle observée sur l'ensemble de la métropole et confirme l'importance de ce secteur pour la Bourgogne, et + 460 emplois dans les télécommunications, avec dans ce dernier cas une hausse plus faible qu'au niveau national et qu'en province.

Le nombre d'EMS dans la recherche a également augmenté de manière sensible (+ 41,5 %, soit 1 422 emplois supplémentaires). Cette forte

progression traduit l'effort de modernisation et de recherche-développement engagé par les secteurs privés et publics, ainsi que la progression des effectifs de l'enseignement supérieur.

En revanche, le nombre d'EMS en Bourgogne a diminué dans trois fonctions : la gestion dans l'industrie (- 4,9 %), la banque-assurance (- 11,6 %) et le commerce (- 16,9 %). Dans l'ensemble des régions de province, seuls les effectifs de la fonction commerce ont diminué (- 5,6 %).

Aire de Dijon : la recherche, un point fort

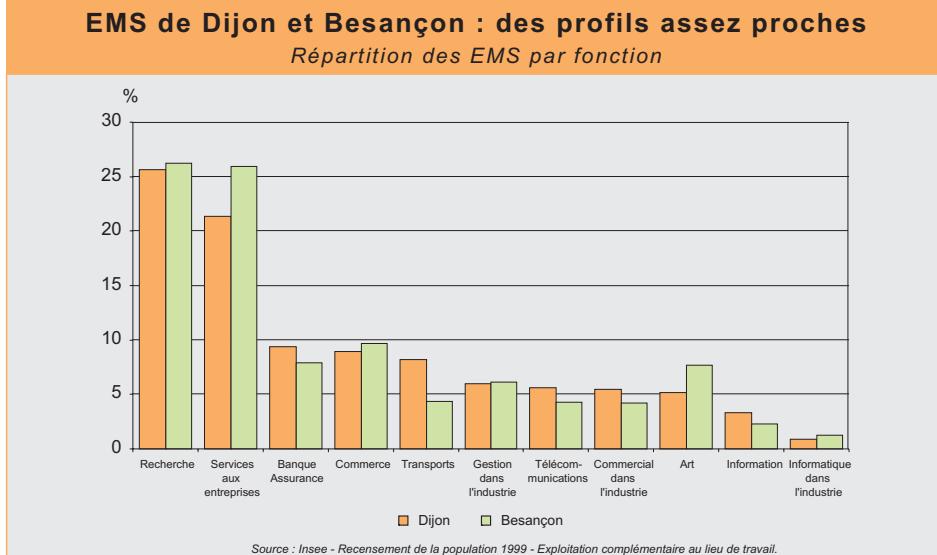
Le profil des EMS de l'aire urbaine de Dijon diffère légèrement de celui de la région. C'est dans la recherche que l'on dénombre le plus grand nombre d'emplois (2 688) et non dans les servi-

plois) sont occupés par des personnes qui se sont installées en Bourgogne au cours de la décennie précédente. Les deux principales régions d'origine sont l'Île-de-France et Rhône-Alpes, d'où proviennent près de 40 % des nouveaux arrivants. La Franche-Comté vient en 4^e position, ce qui, compte tenu de sa taille, dénote une intensité réelle du flux migratoire.

En outre, 7 % des EMS (contre 3 % de l'ensemble des emplois) sont occupés par des actifs qui font la navette depuis leur domicile situé hors de la Bourgogne. La région qui envoie le plus d'actifs occuper un EMS dans l'aire de Dijon est la Franche-Comté. En sens inverse, c'est la Bourgogne qui envoie le plus d'actifs occuper de tels postes dans l'aire de Besançon. Un courant d'échanges existe entre les deux capitales régionales dans un domaine important pour ses effets d'entraînement. La question de leur complémentarité se pose donc.

Dijon - Besançon : proximités et différences

L'aire urbaine de Besançon compte 5 680 EMS, soit 6,3 % de l'emploi total de l'aire. Comme dans l'aire de Dijon, la fonction la mieux représentée est la recherche, suivie des services aux entreprises, fonctions qui regroupent, à elles deux, plus de la moitié des EMS de l'aire bisontine.



Les différences entre les deux aires portent essentiellement sur les fonctions transports et services aux entreprises. Le poids de la fonction transports est deux fois plus important dans l'aire urbaine de Dijon du fait de la présence de la Direction Régionale de la SNCF et de la SAPRR. Les services aux entreprises sont, en revanche, nettement plus présents dans l'aire urbaine de Besançon. On peut y voir l'esquisse de synergies possibles.

L'évolution de l'emploi entre 1990 et 1999 diffère sensiblement entre les deux aires. L'emploi total augmente fortement à Besançon, plus qu'à Dijon et que dans l'ensemble des aires de 80 000 à 200 000 emplois. En revan-

che, les emplois métropolitains supérieurs s'y développent moins vite. La croissance de ces emplois en Franche-Comté s'est davantage focalisée sur Belfort et Montbéliard. Aussi le poids relatif des EMS bisontins dans l'ensemble franc-comtois a-t-il diminué au profit du nord de la Franche-Comté, tandis que celui des EMS dijonnais au sein de la Bourgogne est resté stable. Là encore, les dynamiques propres d'aires voisines pourraient être l'occasion de rechercher des avantages partagés.

■ Christian Bonsacquet, Sandra Bouvet

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Rhône-Alpes, une région riche en emplois métropolitains supérieurs** - Insee Rhône-Alpes - La Lettre Analyses n° 54 - juin 2006.
- **L'offre métropolitaine française vue par les emplois métropolitains supérieurs** - Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) ; Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) - 2004.
- **Emplois métropolitains supérieurs : progression marquée à Reims, Épernay et Châlons-en-Champagne** - Insee Flash Champagne-Ardenne n° 41 - décembre 2003.
- **Zoom sur 8 aires urbaines de Bourgogne** - Insee Bourgogne Dimensions n° 99 - janvier 2003.
- **Onze fonctions pour qualifier les grandes villes** - Insee Première n° 840 - 2002.
- **Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France** - Insee Première n° 300 - 1994.

Les données et la méthodologie complète sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/nom_def/met/outils_stat/outils.htm

Les Insee Première, les Insee Bourgogne Dimensions et Économie et Statistique figurent dès parution sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr

Insee - Bourgogne
 2, rue Hoche - BP 1509
 21035 Dijon Cedex
 Tél : 03 80 40 67 67
 Fax : 03 80 40 68 00

Directeur de la publication : Jean-Louis Coster

Chef du Service Études et Diffusion :

Christian Bonsacquet

Rédactrice en chef : Christine Charton

Maquette PAO : Patricia Lallemend

Abonnement :

8 numéros par an + Bilan économique et social annuel : 23 euros abonnement France

28 euros abonnement étranger

2,30 euros le numéro

Impression : AZ Média - Chenôve

Dépôt légal : à parution

ISSN 1246-483 X

Code Sage D0613416

© Insee 2006